

Dexcom ONE : les personnes atteintes de diabète de type 2 sous insulinothérapie non intensifiée ont désormais accès au capteur

Afin de répondre au mieux à vos besoins et vous informer, la Fédération avait publié [une actualité concernant le remboursement du dispositif Dexcom ONE en août 2023](#).

La société Dexcom vient d'annoncer que le Dexcom ONE est désormais accessible aux personnes atteintes de diabète de type 2, à partir de 2 ans, traitées par insulinothérapie non intensifiée (moins de 3 injections par jour) dont l'équilibre glycémique est insuffisant (HbA1c $\geq$ 8 %).

Selon le communiqué de presse diffusé par Dexcom, « 100.000 patients diabétiques supplémentaires* en France ont désormais accès à la mesure en continu du glucose (MCG), une technologie qui change la gestion du diabète au quotidien. »

La Fédération se réjouit de cette nouvelle concernant l'élargissement de l'éligibilité de ce dispositif qui va permettre à plus de personnes atteintes de diabète d'avoir le choix concernant leur système de mesure en continu du glucose (MCG).

Comment fonctionne ce dispositif ?

Dexcom One se compose d'un capteur et d'un émetteur qui mesure et envoie les données en temps réel à un smartphone compatible ou à un récepteur. Le système peut se poser à l'arrière du bras, sur l'abdomen ou sur le haut des fesses (chez les enfants de 2 à 17 ans).

Des indications de prescription élargies

La prescription initiale est de 1 à 3 mois : elle se fait par un diabétologue ou un pédiatre expérimenté en diabétologie (hôpital et ville) ou par un médecin généraliste pour l'indication en insulinothérapie non intensifiée (moins de 3 injections par jour), dont l'équilibre glycémique est insuffisant (HbA1c $\geq$ 8 %). Elle peut être renouvelée par tout médecin.

Pour en savoir plus sur les modalités de prescription du dispositif et votre éligibilité, rapprochez-vous de votre diabétologue ou de votre médecin généraliste.

Sources :

Communiqué de presse : Dexcom ONE est désormais accessible aux patients diabétiques de type 2 traités par insulinothérapie non intensifiée de Dexcom du 4 juin 2024

** D'après l'avis de l'HAS du 30 janvier 2024 portant modification des conditions d'inscription du système de mesure en continu du glucose interstitiel DEXCOM ONE de la société DEXCOM France DEXCOM ONE (has-sante.fr)*

Arrêté du 21 mai 2024 portant modification des conditions d'inscription du système de mesure en continu du glucose interstitiel DEXCOM ONE de la société DEXCOM France inscrit au titre I de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale

